



MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION



RAPPORT



ANNUEL 2021

POLITIQUE



DE LA VILLE



#m2A



*Illzach*  
ma ville rayonne !

*Wittenheim*  
Au cœur du Bassin Potassique

Mulhouse



Cette nouvelle édition du Rapport sur la Politique de la ville de Mulhouse Alsace Agglomération portant sur l'année 2021 se veut simple et efficace. En effet, l'année 2022 est bien occupée par la réalisation de l'évaluation du contrat de ville 2015-2020, prorogé jusqu'à fin 2023.

Pour autant nous poursuivons et avons même renforcé notre soutien financier aux structures qui œuvrent sur notre territoire à l'échelle des quartiers dits prioritaires de Mulhouse, Illzach et Wittenheim. Le rapport 2021 s'en fait l'écho. Les crédits m2A alloués aux actions visant à renforcer le lien social, à favoriser l'insertion par l'économique ou encore à booster la réussite éducative ambitionnent d'amortir les effets des multiples crises, particulièrement ressenties par les habitants des quartiers populaires.

Enfin, une priorité ressort avec force, de manière transversale entre communes et agglomération, la thématique santé/bien-être. Dans un contexte post-Covid tendu et des plus incertain, le besoin de respiration et d'équilibre, en clair se reconnecter aux autres et à la nature, est devenu central pour les résidents des quartiers prioritaires. Ainsi bon nombre d'actions concourent à la qualité de vie au quotidien, comme autant de bouffées d'oxygène dans un contexte étouffant et socialement dégradé. C'est aussi la contribution qu'essaie d'apporter la Politique de la ville de l'agglomération.

Bonne lecture instructive.

**Fabian Jordan**

Président de Mulhouse Alsace Agglomération

**Loïc Minery**

Vice-président de m2A  
délégué à la cohésion sociale  
et à la politique de la ville  
Conseiller municipal de Mulhouse



# Préambule

Le Contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a été signé le 30 juin 2015 pour la période 2015-2020, prorogé jusqu'à fin 2023.

La circulaire du Premier ministre du 30 juillet 2014, relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération, et la circulaire du 15 octobre 2014, relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville, en rappellent les principes structurants :

- un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques,
- un contrat piloté à l'échelle intercommunale et mobilisant l'ensemble des partenaires concernés,
- un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'État et des collectivités territoriales
- et un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les habitants.

L'arrêté n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 a retenu, selon un critère unique de taux de pauvreté, les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Au titre de cette nouvelle géographie prioritaire, l'État a retenu 6 quartiers sur le territoire de m2A, concernant 1 habitant de l'agglomération sur 5 quartiers répartis sur 3 communes :

- les quartiers Bourtzwiller, les Coteaux, Péricentre et Brustlein à Mulhouse,
- le quartier Drouot-Jonquilles à Mulhouse et Illzach
- et le quartier Markstein-La Forêt à Wittenheim

Parmi ces quartiers, trois ont été retenus au titre d'un Projet de Renouvellement Urbain d'intérêt national. Il s'agit des quartiers Péricentre, Drouot-Jonquilles et Coteaux.

D'autres bénéficient de projets d'intérêt régional ou de crédits mobilisés au titre du Programme de Renouvellement Urbain mené antérieurement (finalisation des actions).

L'article L1111-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit que dans les établissements publics de coopération intercommunale ayant conclu un contrat de ville défini à l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le présent rapport porte sur l'année 2021.

Le rapport 2021 est volontairement resserré autour de quelques données de cadrage, et donc synthétique, dans un contexte où s'élabore simultanément le rapport d'évaluation finale du contrat de ville.

Il est le fruit d'un travail en étroite collaboration entre m2A, les communes, le Pôle Politique de la ville, la Sous-préfecture de Mulhouse, l'AURM (Agence d'urbanisme de la région mulhousienne) et l'ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville). L'ORIV, centre de ressources Politique de la ville dans le Grand Est, a animé et coordonné les travaux ainsi que la rédaction. ■

*La rédaction de ce rapport annuel a bénéficié de l'accompagnement de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, centre de ressources Politique de la ville de la Région Grand Est.*

# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| <b>Préambule</b>  | 4  |
| <b>01. Synthèse générale</b>  | 7  |
| <b>02. Éléments socio-démographiques</b>  | 8  |
| <b>03. Synthèse des actions et des moyens financiers par territoire</b>                     | 11 |
| Actions « Tous quartiers » de m2A   | 12 |
| Actions sur le QPV Jonquilles à Illzach   | 13 |
| Actions sur le QPV Markstein-La Forêt à Wittenheim  | 14 |
| Actions sur les QPV de Mulhouse   | 15 |
| <b>04. Habitat, cadre de vie et renouvellement urbain</b>                                   | 18 |
| <b>05. Gouvernance du Contrat de ville m2A</b>  | 24 |
| Réunions politiques   | 24 |
| Réunions techniques   | 25 |
| Ingénierie  | 25 |
| <b>06. Conseils citoyens</b>  | 26 |
| À Illzach...  | 27 |
| À Mulhouse...   | 28 |
| À Wittenheim...   | 30 |
| <b>07. Utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU-CS)</b> | 32 |
| À Illzach...  | 33 |
| À Wittenheim...   | 33 |
| À Mulhouse...   | 34 |
| <b>08. Synthèse globale</b>   | 36 |





# 01

## Synthèse générale



**Un nombre d'actions qui reste à un niveau important**

**282 actions**

financées en 2021,  
dont **122 nouvelles actions**.



Soutenir la réussite éducative et favoriser le lien social restent des enjeux majeurs.

**Un maintien à un niveau élevé des actions visant :**

- **le maintien du lien social** (31% des actions), mais des actions qui continuent à mobiliser un faible montant de crédits : 19%.
- **le renforcement de la réussite éducative** et favorisant la continuité éducative (31% des actions menées) mobilisant 41% des sommes allouées.



**Une forte mobilisation financière**

**3 818 896 €**

de financements publics,  
dont **2 847 965 € de l'État**.

Des subventions en baisse par rapport à 2020, qui a constitué une année « exceptionnelle » du fait de la crise sanitaire. Pour autant les moyens restent à un niveau élevé du fait de ressources complémentaires maintenues en 2021, dans un contexte où les acteurs sont conscients des impacts sociaux de la crise sanitaire.

### Dans une moindre mesure la jeunesse et l'emploi

12% des actions en direction de la jeunesse<sup>1</sup> (pour 17% des montants mobilisés) et 11% des actions en faveur de l'emploi et du développement économique (avec 14% des financements).

**Un nombre toujours important d'acteurs mobilisés :**

**83 porteurs de projets différents.**

1. Les actions jeunesse comprennent les crédits mobilisés au titre du dispositif Ville Vie Vacances.





# 02

## Éléments socio-démographiques

L'analyse des évolutions socio-démographiques et économiques à l'échelle des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, comme d'autres territoires, nécessite une prise en compte dans le long terme.

L'analyse des données disponibles, parfois depuis 2012, permet de faire apparaître plusieurs périodes qui ont rythmé la vie du territoire, mais qui se traduisent différemment selon que sont considérés des indicateurs de niveau de vie, des indicateurs liés à l'emploi ou des indicateurs socio-économiques de vulnérabilité.

**Concernant le niveau de vie**, et son évolution au sein des quartiers Politique de la ville, il est possible de distinguer deux périodes.

- La première va de 2012 à 2016. Ce sont des années qui font suite à la crise financière de 2008. La reprise débute fin 2015 en France, mais il faut attendre 2016 pour qu'elle se fasse sentir réellement.
- Pendant cette période, seuls deux indicateurs sont positifs : l'évolution de la part des revenus d'activité dans les

revenus déclarés et le revenu médian. Mais la part des ménages imposés baisse, de même que le revenu du 1<sup>er</sup> quartile et ce alors que le taux de pauvreté augmente dans les quartiers. Autrement dit, la situation s'améliore pour une partie de la population, mais la situation des plus pauvres tend à se dégrader. Les quartiers prioritaires de la Politique de la ville sont plus particulièrement touchés. Parmi ceux-ci, le quartier des Coteaux, est le plus concerné.

- La seconde période va de 2016, année de reprise économique donc, à 2019<sup>2</sup>. Sur cette période, tous les indicateurs passent au vert, les quartiers voient leur situation s'améliorer comme le reste du territoire. C'est tout particulièrement le cas des quartiers de Bourtzwiller, de Markstein-La forêt et dans une moindre mesure du quartier Péricentre.

2. Données les plus récentes disponibles.



**Concernant l'emploi**, deux périodes peuvent être prises en compte en termes d'évolution. Les années 2015 à 2019 sont des périodes de reprise économique alors qu'à compter de 2020 les impacts de la crise sanitaire se font sentir.

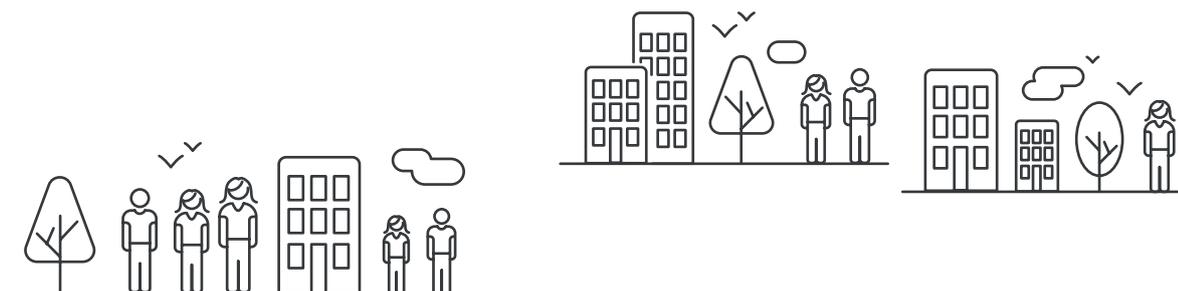
- Pendant la période 2015/2019, le nombre de demandeurs d'emploi tend à baisser, sauf dans les quartiers Coteaux et Bourtzwiller. Mais, dans le même temps, les données font apparaître une diminution de la part de la population en emploi et la précarité au travail augmente dans la moitié des quartiers.
- Entre 2019 et 2020, le quartier Brustlein continue de voir le nombre de demandeurs d'emploi baisser, alors qu'il augmente très fortement dans les quartiers Bourtzwiller, Coteaux et Markstein-La forêt. Mais, globalement, la première année de crise sanitaire (2020) ne voit pas une explosion du chômage.
- La part des personnes en emploi augmente même dans les quartiers Coteaux, Drouot-Jonquilles et Brustlein<sup>3</sup>. Par contre, la précarité se généralise. Tous les quartiers sont concernés par cette croissance des emplois précaires, sauf Drouot-Jonquilles.
- Sur l'ensemble de la période 2015/2020, il n'y a que le quartier Drouot-Jonquilles qui voit une amélioration de sa situation. Le quartier Brustlein connaît quant à lui une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi.

3. De nombreux habitants de QPV ont travaillé pendant la crise sanitaire faisant partie des emplois de première ligne.

La prise en compte de quelques **indicateurs socio-économiques traduisant les vulnérabilités sociales** fait état globalement de fragilités qui ont tendance à se stabiliser. On peut émettre l'hypothèse que les moyens spécifiques et renforcés pendant la crise sanitaire ont joué un rôle de bouclier face aux risques sociaux.

Les données permettent de retenir trois enseignements :

- le nombre de familles monoparentales parmi les allocataires CAF se stabilise et leur part dans le total des allocataires diminue dans tous les quartiers, sauf Brustlein où elle croît très faiblement.
- La part des jeunes 16-25 ans non scolarisés et sans emploi recule dans tous les quartiers entre 2019 et 2021.
- La part des allocataires de la CAF bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active socle tend à reculer, sauf dans le quartier Bourtzwiller où elle augmente très fortement et dans le quartier Markstein-La Forêt où elle augmente très légèrement. ■



## Évolution de la situation socio-économique des quartiers de la Politique de la ville de m2A

|   |  | Coteaux | Bourtzwiller | Péricentre | Drouot-Jonquilles | Brustlein | Markstein |
|---|--|---------|--------------|------------|-------------------|-----------|-----------|
| <b>Niveau de vie</b><br>Période 2012/2016<br>suite crise 2008 | Évolution de la part des revenus d'activité 2012-2016                      |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution de la part des ménages imposés 2012-2016                         |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution du taux de pauvreté 2012-2016                                    |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution du revenu 1 <sup>er</sup> quartile                               |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution des revenus médians 2012-2016                                    |         |              |            |                   |           |           |
| <b>Niveau de vie</b><br>Période 2016/2019<br>reprise          | Évolution de la part des revenus d'a vité 2016-2019                        |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution de la part des ménages imposés 2016-2019                         |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution du taux de pauvreté 2016-2019                                    |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution du revenu 1 <sup>er</sup> quartile                               |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution des revenus médians 2016-2019                                    |         |              |            |                   |           |           |
| <b>Emploi</b><br>Période de reprise                           | Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2015 et 2019              |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution de la part des personnes en emploi entre 2017 et 2019            |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution des emplois précaires entre 2017 et 2019                         |         |              |            |                   |           |           |
| <b>Emploi</b><br>Première année de Covid                      | Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2019 et 2020              |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution de la part des personnes en emploi entre 2019 et 2020            |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution des emplois précaires entre 2019 et 2020                         |         |              |            |                   |           |           |
| <b>Autres indicateurs socio-économiques</b>                   | Évolution des famille monoparentales parmi les allocataires 2015-2020      |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution des allocataires CAF avec RSA socle                              |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution de la part des 15-24 ans non scolarisés et sans emploi 2019-2021 |         |              |            |                   |           |           |
|   | Évolution du nb. de bénéficiaires de la CMU 2016-2019                      |         |              |            |                   |           |           |

- Témoigne d'une situation qui s'est significativement dégradée
- Témoigne d'une situation qui s'est dégradée
- Témoigne d'une situation qui s'est améliorée
- Témoigne d'une situation qui s'est significativement améliorée



# 03

## Synthèse des actions et des moyens financiers par territoire

### 4. Budget opérationnel de programme

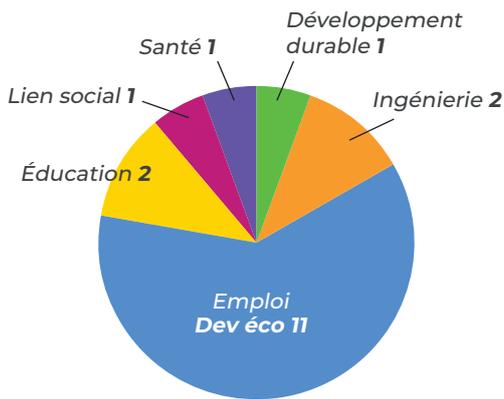
Les données financières ont été calculées sur la base des crédits Politique de la ville attribués par m2A, les communes d'Illzach, de Wittenheim et de Mulhouse, ainsi que les crédits Politique de la ville du « BOP<sup>4</sup> 147 » de l'État (y compris les crédits Ville Vie Vacances). Les moyens alloués au titre de la Cité éducative (quartier des Coteaux), de la Cité de l'emploi et des dispositifs « Quartiers d'été », « Quartiers d'automne » et « Quartiers Solidaires Jeunes » ont également été pris en compte dans le cadre de cette analyse.

Les crédits de la Politique de la ville étant par nature des crédits spécifiques complémentaires, d'autres moyens ont été mobilisés de la part d'autres financeurs sur les actions 2021, pour autant il n'est pas possible dans ce document de les intégrer.

De la même manière, d'autres actions que celles entrant dans le cadre de la programmation annuelle sont également menées sur les territoires prioritaires, sans forcément émerger au dispositif Contrat de ville. ■



## ACTIONS DANS LES QVP DE m2A



Les 18 actions menées à l'échelle de m2A et cofinancées par l'agglomération relèvent, comme les années précédentes, des compétences de la collectivité à savoir :

- en premier lieu l'emploi et le développement économique,
- et en second lieu l'éducation.

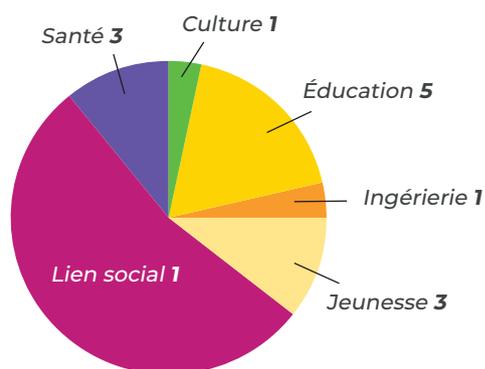
Les montants mobilisés sont en hausse, notamment du fait de la labellisation de la Cité de l'Emploi. ■

| Nombre de projets par axe

| Domaines                                  | Nb. de projets | Total des moyens financiers (en €) | % des moyens financiers par axe | Dont financement État (en €) | Dont financement m2A (en €) |
|---|----------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Développement Durable</b>              | 1              | 5 000 €                            | 1,6                             | 0 €                          | 5 000 €                     |
| <b>Éducation</b>                          | 2              | 29 000 €                           | 9,3                             | 24 500 €                     | 4 500 €                     |
| <b>Emploi et développement économique</b> | 11             | 222 150 €                          | 71,0                            | 161 200 €                    | 60 950 €                    |
| <b>Ingénierie</b>                         | 2              | 38 250 €                           | 12,2                            | 16 000 €                     | 22 250 €                    |
| <b>Lien social</b>                        | 1              | 16 000 €                           | 5,1                             | 12 000 €                     | 4 000 €                     |
| <b>Santé</b>                              | 1              | 2 400 €                            | 0,8                             | 0 €                          | 2 400 €                     |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>18</b>      | <b>312 800 €</b>                   | <b>100</b>                      | <b>213 700 €</b>             | <b>99 100 €</b>             |



## ACTIONS SUR LE QPV JONQUILLES À ILLZACH



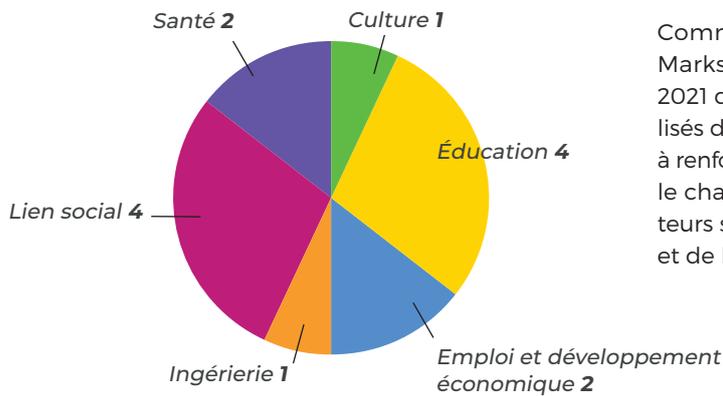
La partie du QPV Drouot-Jonquilles sur la commune d'Illzach mobilise 285 830€ pour 28 actions. La majorité des actions relève du lien social (48,5% des sommes mobilisées). Le nombre d'actions est quasiment identique à celui de 2020. Le choix a été également mis en faveur des actions dans le domaine de l'éducation (5 actions et 37% des financements). ■

| Nombre de projets par axe

| Domaine              | Nb. de projets | Total des moyens financiers (en €) | % des moyens financiers par axe | Dont financement État (en €) | Dont financement Ville d'Illzach (en €) |
|----------------------|----------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---|
| <b>Culture</b>       | 1              | 3 325 €                            | 1,2                             | 0 €                          | 3 325 €                                 |
| <b>Éducation</b>     | 5              | 104 660 €                          | 36,6                            | 55 000 €                     | 49 660 €                                |
| <b>Ingénierie</b>    | 1              | 4 140 €                            | 1,4                             | 2 000 €                      | 2 140 €                                 |
| <b>Jeunesse</b>      | 3              | 14 045 €                           | 4,9                             | 5 000 €                      | 9 045 €                                 |
| <b>Lien social</b>   | 15             | 138 560 €                          | 48,5                            | 56 800 €                     | 81 760 €                                |
| <b>Santé</b>         | 3              | 21 100 €                           | 7,4                             | 8 000 €                      | 13 100 €                                |
| <b>Total général</b> | <b>28</b>      | <b>285 830 €</b>                   | <b>100</b>                      | <b>126 800 €</b>             | <b>159 030 €</b>                        |



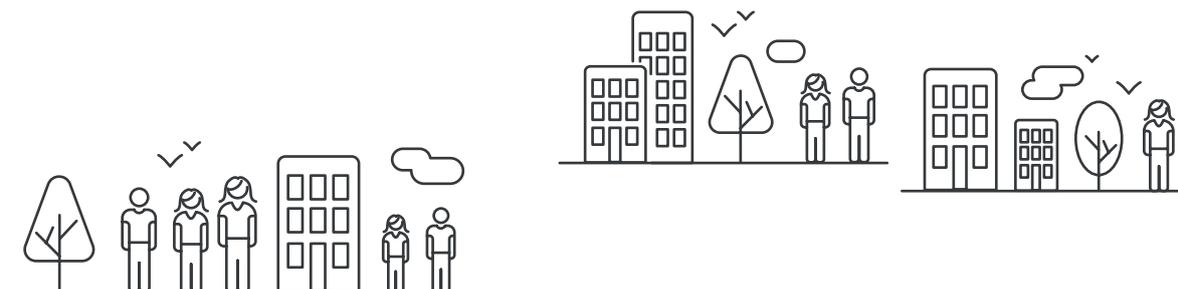
## ACTIONS SUR LE QPV MARKSTEIN-LA FÔRET À WITTENHEIM



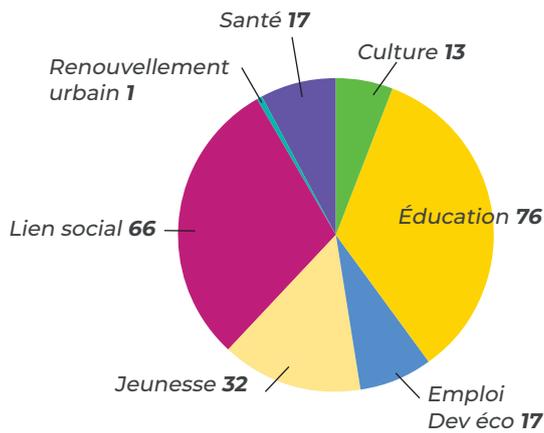
Comme en 2020, les habitants du QPV Markstein-La Forêt, ont pu bénéficier en 2021 de 14 actions. 124 249€ ont été mobilisés dans ce cadre. Il s'agit d'actions visant à renforcer le lien social ou intervenant dans le champ éducatif. L'engagement des acteurs sur ce territoire en faveur de l'emploi et de l'insertion s'est poursuivi. ■

| Nombre de projets par axe

| Domaine                                   | Nb. de projets | Total des moyens financiers (en €) | % des moyens financiers par axe | Dont financement État (en €) | Dont financement Ville de Wittenheim (en €) |
|---|----------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---|
| <b>Culture</b>                            | 1              | 2 000 €                            | 1,6                             | 1 000 €                      | 1 000 €                                     |
| <b>Éducation</b>                          | 4              | 59 610 €                           | 48                              | 23 000 €                     | 36 610 €                                    |
| <b>Emploi et développement économique</b> | 2              | 22 749 €                           | 18,3                            | 17 000 €                     | 5 749 €                                     |
| <b>Ingénierie</b>                         | 1              | 3 400 €                            | 2,7                             | 1 400 €                      | 2 000 €                                     |
| <b>Lien social</b>                        | 4              | 24 490 €                           | 19,7                            | 17 090 €                     | 7 400 €                                     |
| <b>Santé</b>                              | 2              | 12 000 €                           | 9,7                             | 7 000 €                      | 5 000 €                                     |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                      | <b>14</b>      | <b>124 249 €</b>                   | <b>100</b>                      | <b>66 490 €</b>              | <b>57 759 €</b>                             |



## ACTIONS SUR LES QPV DE MULHOUSE



| Nombre de projets par axe

Comme les années précédentes, les trois thématiques qui ont donné lieu au plus grand nombre d'actions sont, par ordre décroissant : l'éducation (76 actions et 44% des crédits), le lien social (66 actions et 18% des crédits) et la jeunesse (32 actions et 21% des crédits).

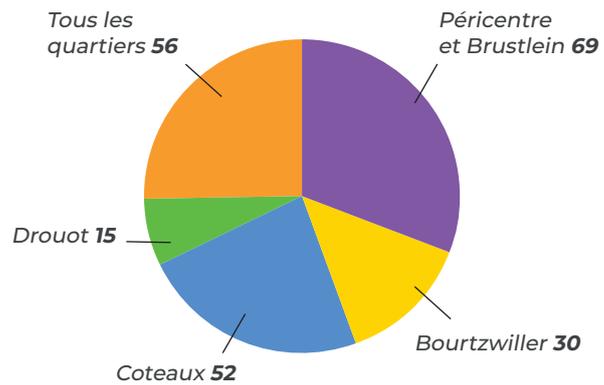
Au total, ce sont 222 actions qui ont été menées, à hauteur de 3 096 017€. Ce nombre est en baisse par rapport à 2020, année exceptionnelle dans le contexte de la crise sanitaire. ■

| Domaine                                   | Nb. de projets | Total des moyens financiers (en €) | % des moyens financiers par axe | Dont financement État en €) | Dont financement Ville de Mulhouse Politique de la ville (en €) | Dont financement Ville de Mulhouse Education (en €) |
|---|----------------|------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|---|---|
| <b>Culture</b>                            | 13             | 68 060 €                           | 2,2                             | 58 860 €                    | 9 200 €   | 0 €   |
| <b>Éducation</b>                          | 76             | 1 364 607 €                        | 44,1                            | 1 115 465 €                 | 8 500 €   | 240 642 €   |
| <b>Emploi et développement économique</b> | 17             | 299 600 €                          | 9,7                             | 250 800 €                   | 48 800 €  | 0 €   |
| <b>Jeunesse</b>                           | 32             | 640 350 €                          | 20,7                            | 482 350 €                   | 158 000 €   | 0 €   |
| <b>Lien social</b>                        | 66             | 551 900 €                          | 17,8                            | 394 000 €                   | 157 900 €   | 0 €   |
| <b>Renouvellement urbain</b>              | 1              | 30 000 €                           | 1,0                             | 15 000 €                    | 15 000 €  | 0 €   |
| <b>Santé</b>                              | 17             | 141 500 €                          | 4,6                             | 124 500 €                   | 17 000 €  | 0 €   |
| <b>Total général</b>                      | <b>222</b>     | <b>3 096 017 €</b>                 | <b>100</b>                      | <b>2 440 975 €</b>          | <b>414 400 €</b>  | <b>240 642 €</b>                                    |

La santé et l'emploi, sont les deux domaines, qui ont connu une mobilisation forte en 2021 (accroissement des actions).



La répartition des financements et des actions sur le territoire mulhousien (entre les quartiers) reste globalement identique à celle de 2020. Assez logiquement, au regard de la taille du quartier Péricentre et Brustlein, c'est le quartier qui compte le plus d'actions. ■



| Nombre de projets par axe

| Quartiers                      | Nb. de projets | Total des moyens financiers (en €) | % des moyens financiers par quartier | Dont financement État (en €) | Dont financement Ville de Mulhouse (en €) |
|--------------------------------|----------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|---|
| <b>Péricentre et Brustlein</b> | 69             | 631 650 €                          | 20,4                                 | 452 250 €                    | 179 400 €                                 |
| <b>Bourtzwiller</b>            | 30             | 339 160 €                          | 11                                   | 252 660 €                    | 86 500 €                                  |
| <b>Coteaux</b>                 | 52             | 815 142 €                          | 26,3                                 | 561 465 €                    | 253 677 €                                 |
| <b>Drouot</b>                  | 15             | 109 600 €                          | 3,5                                  | 78 500 €                     | 31 100 €                                  |
| <b>Tous quartiers</b>          | 56             | 1 200 465 €                        | 38,8                                 | 1 096 100 €                  | 104 365 €                                 |
| <b>Total général</b>           | <b>222</b>     | <b>3 096 017 €</b>                 | <b>100</b>                           | <b>2 440 975 €</b>           | <b>655 042 €</b>                          |







## Habitat, cadre de vie et renouvellement urbain

### FOCUS

#### sur le renouvellement urbain

Trois quartiers à l'échelle de m2A sont concernés par un Projet de Renouvellement Urbain d'intérêt national. Il s'agit des quartiers Péricentre, Drouot-Jonquilles (en fait plus particulièrement la partie Drouot, sur le territoire de Mulhouse) et Coteaux.

**La convention du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain signée en décembre 2020 est entrée dans une phase plus opérationnelle au cours de l'année 2021.**

**Elle se décline différemment selon les quartiers.**

À **Drouot**, on assiste à la fin des opérations de relogement des habitants et aux premières démolitions du Nouveau Drouot, côté rue de la Navigation. Par ailleurs l'année 2021 a vu l'achèvement de l'opération de réhabilitation/résidentialisation de l'immeuble des Œillets à Illzach, propriété de Néolia.

Au cours de l'année, ont également été lancées les études pour la restructuration de la Place Hauger (incluant des phases successives de concertation).

Enfin concernant l'opération de réhabilitation / residentialisation de l'Ancien Drouot, trois équipes ont été retenues. Le dialogue se poursuit pour désigner le lauréat courant 2022.

6. Le permis de louer est un dispositif issu de la loi Alur qui vise à lutter contre le mal-logement en permettant aux communes d'appliquer des mesures de contrôle des biens mis en location.

Aux **Coteaux**, le relogement des habitants de la barre Verne et des tours Dumas se poursuit. Sur la copropriété Peupliers Nations, qui doit être recyclée, les acquisitions amiables avancent et cela, dans le cadre de la convention provisoire avec CDC Habitat.

Au niveau des prochains chantiers, deux concertations ont été lancées :

- Premières réunions d'information des habitants sur les nouvelles écoles, dont les marchés de maîtrise d'œuvre ont été attribués en cours d'année.
- Étude et concertations en cours sur les opérations de résidentialisation des dalles de parkings du bailleur 3F Grand Est : les solutions d'aménagement envisagées sont ambitieuses et transformeront radicalement et qualitativement ces espaces délaissés.

Enfin l'étude Ruelle a fait l'objet d'une mise à jour.

Sur **Péricentre**, les premières concertations, avec les habitants et/ou propriétaires des secteurs concernés par l'OPAH/ORI (Opération de Restauration Immobilière) sur Fonderie ont démarré. Elles ont donné lieu à des réunions publiques, organisées par Citivia (titulaire de la concession) avec la participation de la Ville de Mulhouse. C'est également le cas pour les programmes d'aménagements financés dans le cadre du NPNRU (avenue Briand sans voiture, aménagement des espaces publics de Fonderie, et du Village industriel Fonderie).

Par ailleurs, la mise en œuvre du permis de louer<sup>6</sup> sur le secteur Mertzau/Marseillaise/Colmar s'est déployée en 2021 comme en 2020.

Le projet ANRU+ « Briand » s'est également poursuivi en 2021, avec un écosystème d'acteurs mobilisés autour de projets collectifs pour réinvestir des lieux emblématiques de l'avenue Briand.

Au-delà des opérations mises en œuvre dans le cadre du NPNRU, des démarches sont financées dans le cadre de projets de renouvellement urbain d'intérêt régional ou de crédits mobilisés au titre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) mené antérieurement. Il s'agit de finaliser les programmes démarrés précédemment.

En 2021, sur Wittenheim, le relogement des habitants de la barre Vieil Armand a été achevé. Par ailleurs, les travaux de chauffage sur les copropriétés La Forêt se sont poursuivis.



## Pour rappel, le Programme de Renouvellement Urbain en cours sur m2A retenu comprend :

- La démolition de 730 logements locatifs sociaux ainsi que 175 en copropriété. Les logements sociaux seront reconstitués à hauteur de 664 logements.
- La réhabilitation de 1474 logements locatifs sociaux (dont 1324 BBC) et 120 logements dégradés du parc privé.
- La résidentialisation de 2188 logements.
- Une intervention sur des équipements publics de proximité : à savoir 4 groupes scolaires (3 neufs et un réhabilité) sur les quartiers des Coteaux et Jonquilles et la construction d'un gymnase aux Coteaux.
- Des interventions sur de l'immobilier à vocation économique : intervention sur 6 locaux, 2 locaux portés par m2A Habitat sur le quartier Drouot, 3 locaux portés par la Ville de Mulhouse dans le cadre du projet ANRU + (quartier Briand) et un porté par m2A sur le quartier de la Fonderie.
- Un ensemble d'opérations d'aménagement portant sur les voiries et les espaces publics :
  - Drouot : aménagement des espaces publics de l'ancien Drouot avec notamment la restructuration de la place Hauger, les connexions viaires au Sud et l'aménagement de futurs espaces publics sur le nouveau Drouot après démolition.
  - Jonquilles : restructuration de la rue des Jonquilles.
  - Péricentre – Fonderie : aménagement des espaces publics du Village industriel de la Fonderie, réhabilitation des espaces publics et voies du quartier, création d'un mail piéton reliant la faculté au square Jacquet.
  - Péricentre – Briand : aménagement de l'avenue Aristide Briand
  - Coteaux : bouclage des voiries en impasse et création de nouveaux espaces publics à vocation sportive. ■



## FOCUS

### sur les conventions d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Cette convention est obligatoire dans les QPV qui bénéficient d'un Contrat de ville. Cela permet aux bailleurs sociaux de bénéficier d'un abattement de 30% de la TFPB. En contrepartie, ils s'engagent à mener des actions pour améliorer la qualité de service et à réaliser des actions spécifiques sur leur patrimoine en QPV.

Cette convention est d'une durée de 7 ans (2016-2022) signée entre les bailleurs, l'État, les Villes (Illzach, Mulhouse et Wittenheim) et m2A. Les bailleurs signataires sont m2A Habitat, groupe 3F, SOMCO, Néolia, Domial et Batigère. Cela concerne un peu plus de 9 000 logements pour un montant d'abattement estimé à 1 300 000 € par an.

#### Répartition par quartiers du nombre de logements et de l'abattement

| Quartiers                 | Dépenses 2021 par les bailleurs | Nb. de logements concernés par l'abattement |
|---------------------------|---------------------------------|---|
| <b>Brustlein</b>          | 7 098 €                         | 54  |
| <b>Bourzwiller</b>        | 265 034 €                       | 1149  |
| <b>Coteaux</b>            | 708 530 €                       | 2 419                                       |
| <b>Péricentre</b>         | 757 733 €                       | 3 536                                       |
| <b>Drouot-Jonquilles</b>  | 297 833 €                       | 1 577                                       |
| <b>Markstein-La Forêt</b> | 66 324 €                        | 269   |
| <b>TOTAL</b>              | <b>2 102 552 €</b>              | <b>9 004</b>                                |

Au titre de l'année 2021, ce sont 2 102 552 € que les bailleurs ont mobilisé pour mener des travaux ou assurer des interventions spécifiques, soit une enveloppe en augmentation de 15% sur les moyens mobilisés en 2020.

#### La convention précise les axes d'intervention qui peuvent donner lieu à intervention :

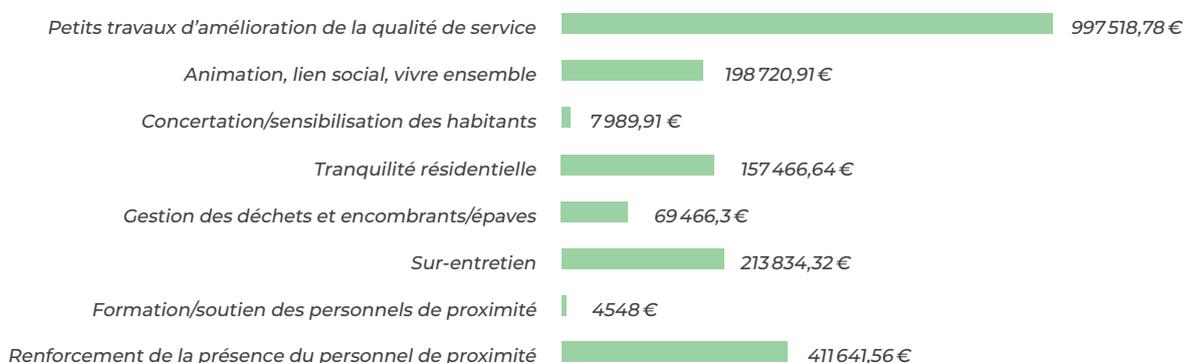
- le renforcement de la présence du personnel de proximité,
- la formation/soutien des personnels de proximité,
- le sur-entretien,
- la gestion des déchets et encombrants/épaves,
- la tranquillité résidentielle,
- la concertation/sensibilisation des habitants,
- l'animation, le lien social, le vivre ensemble
- et de petits travaux d'amélioration de la qualité de service.

En 2021 et comme l'année précédente, mais de manière encore plus forte, l'intervention des bailleurs relève en premier lieu de petits travaux d'amélioration de la qualité de service (47% de l'enveloppe).

La part des moyens mobilisés pour le renforcement du personnel de proximité a légèrement augmenté et reste le second volet pris en charge dans le cadre de ces enveloppes (19,6%).

Les dépenses en faveur du sur-entretien (10,2%) ou encore de la tranquillité résidentielle (7,5%) sont en baisse. Les actions visant l'animation, le lien social et le vivre ensemble sont également en baisse (9,4%). Les domaines d'intervention les moins investis sont la concertation (0,4%) et la formation du personnel (0,2%). ■

### Répartition dépense globale par axe de la TFPB 2021







# 05

## Gouvernance du Contrat de ville m2A

En 2021, les instances de gouvernance du Contrat de ville m2A se sont organisées comme suit :

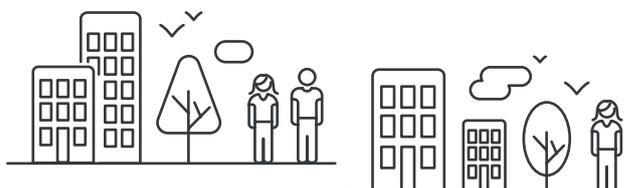
### RÉUNIONS POLITIQUES

#### Coordination politique « Politique de la ville »

Cette coordination est présidée par le Vice-président à la Politique de la ville de m2A. En 2021, elle s'est réunie, tous les deux mois, en présence des adjoints Politique de la ville des trois communes, des services techniques de ces communes et de l'État.

Elle a pour objet :

- la validation politique de la programmation annuelle de l'appel à initiatives Politique de la ville, du rapport annuel Politique de la ville et la méthodologie de l'évaluation du Contrat de ville, le partage des actualités liées au Contrat de ville, suivi des problématiques rencontrées et des actions menées dans les quartiers,
- et le suivi du déploiement de la Cité de l'Emploi. ■



## RÉUNIONS TECHNIQUES

### Comité Technique Inter-partenaires (CTI)

Ce comité constitué des techniciens de la Politique de la ville des communes et de l'État se réunit à chaque phase de programmation pour examiner les projets présentés, soit une à trois réunions par an pour chacune des collectivités (Villes et m2A). Ce comité est précédé de réunions d'instructions internes aux services de l'État et aux services des Collectivités.

### Équipe projet du Contrat de ville m2A

Elle se réunit tous les deux mois et comprend les techniciens de la Politique de la ville des communes et de l'État, l'ORIV ainsi que l'AURM.

Elle a pour objet le partage d'informations sur les actualités liées au Contrat de ville (nouveaux appels à projets, plan de relance...), le suivi de l'évaluation du Contrat de ville et de la rédaction du rapport annuel et la préparation de la coordination politique m2A. ■

## INGÉNIERIE

Pour assurer le fonctionnement du Contrat de ville, des moyens humains sont mobilisés.

Certains font l'objet d'un financement dédié, à savoir :

- l'animation des Conseils citoyens sur les quartiers prioritaires d'Illzach et de Wittenheim,
- l'accompagnement de porteurs de projets afin de faciliter l'émergence d'initiatives d'habitants et d'associations de quartier,
- l'ingénierie de m2A (cofinancement par l'État d'un poste de chef de projet Politique de la ville)
- ainsi que la mission d'accompagnement de l'ORIV dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel.

Le financement mobilisé pour ces actions d'ingénierie en 2021 s'élève à 45 790 €, dont :

- 19 400 € de l'État (Conseils citoyens Illzach : 2 000 € et Wittenheim : 1 400 € et ingénierie m2A : 16 000 €)
- 2 140 € de la Ville d'Illzach
- 2 000 € de la Ville de Wittenheim
- 22 250 € de m2A.

On peut y ajouter le coût des postes liés au fonctionnement du Programme de Réussite Educative (PRE) qui mobilise 140 511 € au niveau de la Ville de Mulhouse et 119 000 € au niveau de l'État, soit un montant de 259 511 €. ■





# 06

## Conseils citoyens

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine pose la co-construction avec les habitants comme principe fondateur et axe d'intervention majeur de la Politique de la ville. La loi a rendu obligatoire la création de Conseils citoyens dans chaque quartier prioritaire de la ville. Ce collectif d'habitants et d'acteurs du quartier (associations, commerçants, professions libérales...) vise la participation directe et active de l'ensemble des acteurs des quartiers prioritaires.

Cet objectif a, de fait, été rendu difficile dans le contexte sanitaire lié à la covid-19 en 2020 (confinement, réduction des déplacements et limitation des réunions en groupe). Cette situation a entraîné une forte baisse de mobilisation, qui a continué à avoir des impacts en 2021. ■



## À ILLZACH...

---

Le Conseil citoyen a repris son fonctionnement antérieur à la crise sanitaire avec 10 réunions organisées en 2021 et une forte activité entre les membres (en dehors de ces réunions) par échanges de mails et via WhatsApp. Fin 2021, il était composé de 15 personnes, dont 6 femmes et 9 hommes. Les membres actifs se sont par ailleurs impliqués dans la recherche de nouveaux conseillers.

Le centre social « Fil d'Ariane » a continué à assurer l'accompagnement et l'animation du groupe.

Dans un souci de cohésion de groupe, après la période de crise sanitaire et l'évolution du Conseil, a été organisé un week-end de consolidation du groupe (27 et 28 novembre 2021). Il a consisté en la réalisation de jeux citoyens et a permis de découvrir des méthodes participatives afin de mieux connaître les acteurs du Contrat de ville, le rôle d'un Conseil citoyen et les étapes essentielles pour le montage d'un projet.

Au titre des actions mises en place, les conseillers citoyens ont travaillé sur une meilleure visibilité auprès des autres habitants par la promotion et la distribution d'une plaquette du Conseil citoyen lors de la fête de l'hiver organisée par le centre social. Ils ont participé à la journée citoyenne d'Illzach, le samedi 25 septembre 2021.

Dans le domaine du cadre de vie, ils ont tenu un stand sur la sensibilisation au tri des déchets sous forme de jeu durant la fête de l'hiver (17 décembre 2021). Ils ont également organisé une rencontre, le 15 septembre 2021, avec les bailleurs, en présence de l'élue en charge de la Politique de la ville et de l'ORIV, afin d'aborder la gestion urbaine de proximité et d'améliorer les informations entre bailleurs et habitants.

Pour faire le lien avec la Ville, une rencontre a eu lieu avec le maire, les adjoints, les bailleurs en mairie le 22 janvier 2021 afin de faire le point sur les actions QPV.

Enfin, ils ont répondu favorablement à l'invitation du Conseil citoyen de Cernay. Cette réunion, qui a eu lieu le 4 décembre 2021, a permis d'échanger sur leur fonctionnement, leurs actions passées et à venir. ■

## À MULHOUSE...

En raison de la crise sanitaire, seuls 2 des 6 Conseils citoyens mulhousiens, « Briand-Brustlein » et « Côté Véranda », ont maintenu leur fonctionnement en 2021.

Comme en 2020, ces 2 Conseils du secteur Péricentre ont su s'adapter aux contraintes de la crise en se réunissant en visio-conférence lorsque le présentiel n'était pas autorisé.

Le Conseil « Côté Véranda » (qui regroupe le Conseil citoyen « Mulhouse 7 Quartiers » et le Conseil Participatif D8) s'est réuni 10 fois et s'est vu à deux autres occasions.

Il a notamment travaillé sur :

- une reprise active de la commission « cadre de vie » du Conseil, qui a permis d'intégrer de nouveaux conseillers et de donner une place autonome aux conseillers qui la pilotent et l'animent. Ils sont accompagnés depuis mi 2021 par le médiateur « Citoyenneté » du secteur, voire le référent territorial Prévention-Sécurité sur les problématiques de tranquillité publique. Le Conseil a également travaillé sur la sécurisation de voiries (financement avec des crédits participatifs votés par le Conseil), les diagnostics en marchant, les rencontres sur la tranquillité publique et incivilités (notamment copropriété Diamant Noir)...

- L'implication dans la décoration saisonnière et le fonctionnement du local citoyen partagé « Côté Véranda » : le Conseil reçoit les nouvelles associations désireuses d'utiliser le local et décide, en fonction du projet présenté, d'accorder ou non un créneau (accueil en 2021 de 3 nouvelles associations : De bon cœur, Collectif Hum'un, CSC Wagner).
- La participation au vernissage de l'exposition photo permanente d'Anne Immelé sur les vitrines de Côté Véranda (le 2/07), le choix de la photo pour l'invitation et l'occasion d'organiser un dîner convivial avant l'été. Dans cette perspective, le Conseil a décidé de l'achat de grilles d'exposition.
- La mobilisation sur la journée citoyenne et sans voiture (19/09).

Par ailleurs, les conseillers ont assuré le suivi d'informations et des projets du quartier, dont notamment le projet nature à Nerpert et l'inauguration de la Promenade des 4 saisons (le 7/07), sachant que le Conseil avait suivi les travaux d'aménagement et participé au choix du nom en 2020. Ils se sont également impliqués dans le suivi d'un projet initié par des jeunes du quartier Franklin sur l'aménagement des abords du plateau sportif Erbland, avec les services et élus de la Ville concernés, les jeunes et le CSC Papin.



**Le Conseil citoyen Briand-Brustlein** s'est réuni à 10 reprises et a organisé un temps convivial de fin d'année.

Les membres du Conseil citoyen se sont engagés dans les démarches de réflexion suivantes :

- Le suivi et la mise en œuvre de son propre appel à projets « Il faut tout un quartier pour éduquer » ainsi que du projet Briand (ANRU+).
- L'implication dans l'utilisation et le fonctionnement du local citoyen partagé « Le 88 », dont la participation à la rédaction d'une Convention de mise à disposition et d'un Règlement intérieur, l'instruction des nouvelles demandes d'occupation du local (l'Association Sinclair, Alsace Active et Tuba, APSM et La Petite Manchester ont rejoint le local en 2021) et le lancement de la participation à la définition d'une nouvelle signalétique du local en lien avec le service Communication de la Ville.
- Un travail de réflexion/action sur l'occupation problématique de l'espace public (principalement les trottoirs de l'avenue Briand) par des groupes masculins : réalisation d'un diagnostic, éléments d'analyse fournis par l'ORIV, pistes d'actions travaillées collectivement avec des services Ville et acteurs du quartier.

Dans un souci de visibilité, les membres ont mené les actions suivantes :

- La mise en place de petits déjeuners au « 88 », le samedi matin, afin de faire connaître le Conseil et le local citoyen aux habitants du quartier.
- L'organisation d'un forum (24/09), le « Forum du 88 », pour présenter aux habitants les activités et acteurs présents au « 88 » Briand.
- Une implication dans des manifestations du quartier : fête de quartier, saison Briand...
- L'amorce d'un rapprochement progressif avec le Conseil Participatif Manufactures.

Concernant le fonctionnement du Contrat de ville, les membres des deux conseils citoyens actifs ont été amenés à produire un avis sur le Rapport annuel 2020 et ont participé, de manière consultative, à l'instruction des dossiers de demandes de subventions 2021 du quartier.

Il est à noter que la fin d'année 2021 a été marquée pour l'ensemble des Conseils mulhousiens par la relance des instances participatives portées par la Ville de Mulhouse. Ce fut l'occasion d'une présentation par l'AURM et d'échanges avec les élus sur le portrait statistique du secteur concerné, et le début d'une mobilisation pour participer à l'organisation des Forums de secteurs, qui devaient initialement se tenir à l'occasion des vœux du Maire en janvier 2022... ■



## À WITTENHEIM...

---

Le Conseil citoyen est composé de 25 personnes soit 21 habitants et 4 acteurs locaux, animé et porté juridiquement par le centre socioculturel CoRéal de Wittenheim.

Le contexte de la crise sanitaire n'a pas permis de fonctionner comme les années précédentes.

La crise a eu un impact très conséquent sur la mobilisation des conseillers citoyens qui n'ont pas été en mesure de se mobiliser pour le projet Conseil citoyen. Différentes raisons : des problèmes de santé, une peur/angoisse du collectif, du virus, une vie de famille bouleversée...

En 2021, seulement 4 réunions ont eu lieu. Les rencontres ont permis d'aborder principalement le bilan de l'année 2020, les projets pour 2021, de prendre connaissance et valider le rapport d'activité annuel du Contrat de ville. Ces réunions ont permis également aux conseillers citoyens de s'exprimer sur la situation sanitaire au niveau personnel et collectif (à l'échelle du quartier).

Les conseillers ont poursuivi le travail engagé en 2020 : aller à la rencontre et recueillir la parole des habitants pour permettre au Conseil citoyen d'être identifié et reconnu dans ses missions par les habitants.

Le centre socioculturel a participé aux différentes rencontres de réseau des intervenants auprès des Conseils citoyens, au niveau régional, organisé par l'ORIV. ■





# 07

---

## Utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU-CS)

---

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU-CS) vise à aider les communes urbaines, de plus de 5 000 habitants, confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées, afin d'améliorer les conditions de vie.

La loi de finances n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 a acté pour 2021 une augmentation de 90 millions d'euros supplémentaires. La DSU-CS pour 2020 s'établit donc à 2,471 milliards d'euros. ■



## À ILLZACH...

En 2021, la **Ville d'Illzach** a perçu la somme de **306 184 € versée par l'État au titre de la DSU-CS**, soit 5,96 % d'augmentation par rapport à 2021.

En 2021, Illzach est classée au 466ème rang de la DSU-CS sur 695 communes éligibles de plus de 10 000 habitants (464ème rang sur 676 communes en 2017, 506ème rang sur 686 communes en 2018, 482ème rang en 2019 sur 688 communes, 468ème rang en 2020 sur 693 communes).

Pour les actions de développement social urbain, les dépenses nettes (c'est-à-dire une fois déduites les subventions dont la Ville a pu bénéficier pour les actions conduites, à savoir celles de la CAF) prises en compte, arrondies à l'euro près sont celles réalisées par la Ville, au titre du fonctionnement, pour 1 585 619 €.

Sur ce montant, un peu plus d'un million trois cent mille euros est consacré aux actions menées au bénéfice de la jeunesse, que ce soit au titre des actions éducatives ou de celles organisées dans le domaine de loisirs à visée culturelle et sportive. Cet effort financier conséquent confirme la volonté de l'équipe municipale de maintenir une politique ambitieuse en direction des enfants et des adolescents, et cela depuis quelques années.

Pour autant ne sont pas négligées les actions qui touchent à la vie sociale des quartiers et des familles et à l'expression de la solidarité communale envers les publics les plus fragilisés par la vie, actions qui mobilisent 257 000 €.

La part de la contribution de la DSU-CS aux dépenses nettes de développement social urbain est de 19,31 %, soit légèrement en augmentation par rapport à l'année précédente. ■

## À WITTENHEIM...

En 2021, la **Ville de Wittenheim** a perçu la somme de **633 610 € versés par l'État au titre de la DSU-CS**, soit **3,69 % d'augmentation par rapport à l'année 2020**.

Pour les actions de développement social urbain, les dépenses nettes prises en compte, sont celles réalisées par la Ville au titre du fonctionnement (765 065 €) et de l'investissement (233 932 €). Sont retenues les dépenses nettes, c'est-à-dire une

fois déduites les subventions dont la Ville a pu bénéficier pour les projets qu'elle a conduits (subventions de l'État dans le cadre du Contrat de ville par exemple). Les dépenses d'investissement sont plus importantes qu'en 2020.

Ces dépenses concernent les domaines de l'habitat, de l'accès à l'emploi, de l'éducation et de la jeunesse, de la prévention sécurité ainsi que de la vie sociale. ■



## À MULHOUSE...

---

La DSU-CS sur **Mulhouse** s'établit à **25 642 258 € en 2021**, soit une **augmentation** de 843 276 € par rapport à l'année précédente **(+3,4%)**.

Cette ressource, qui n'est pas affectée (principe budgétaire de non-affectation des recettes), participe à la mise en œuvre des politiques publiques de la Ville aussi bien en fonctionnement qu'en investissement et permet de renforcer les actions au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Elle permet les projets novateurs mis en œuvre dans divers domaines de l'éducation, de la jeunesse, de l'emploi, de l'intégration ou de la santé pour contribuer à aller vers plus d'égalité sociale et professionnelle au profit des habitants résidants ou issus des cinq quartiers prioritaires de la ville.

Des équipes dédiées s'attachent à la mise en œuvre de ces actions en lien avec les acteurs locaux : régie personnalisée pour la réussite éducative, centres socio-culturels, Agence de la participation citoyenne, Coordination santé, Services Politique de la ville, Sports, Jeunesse, Culture, Tranquillité publique et Prévention sécurité.

En 2021, les services « Politique de la ville » et « Famille, parentalité » ont vu leurs équipes s'étoffer avec le recrutement de nouveaux médiateurs et éducateurs intervenant sur les quartiers prioritaires dans un souci d'une plus grande proximité avec les habitants et de présence sur le terrain. Leur mission consiste également à orienter, voire

à accompagner, les citoyens vers les dispositifs de droit commun et les associations.

Un effort tout particulier est fait en matière d'éducation avec notamment le Programme de Réussite éducative (PRE) pour contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire. En 2021, des ateliers sur les temps du mercredi et les vacances scolaires ont été mis en place pour les familles repérées au cours de l'année. L'enveloppe financière a permis de développer de nouvelles actions notamment à destination du public le plus en difficulté.

Le dispositif « Cité éducative » bénéficie d'un programme d'actions multi-partenariales à destination des 0-25 ans, de la petite enfance jusqu'à leur insertion socio-professionnelle. Il a pour objectif de co-créer une logique de synergie à l'échelle du territoire Coteaux. En 2021, c'est près de 40 projets financés dans les domaines de l'accompagnement de l'enfant dans son autonomie, le développement durable, le parcours culturel, l'insertion professionnelle, la prise en charge sanitaire et le vivre ensemble.

Pour favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle des enfants des quartiers prioritaires, des actions innovantes sont proposées. Le concept « hors les murs » est toujours apprécié par les habitants : des bibliothèques et le conservatoire ont proposé des animations sur les différents lieux de vie, dans les écoles et collèges.

Des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation des publics les plus en difficulté sont également soutenus par la Collectivité, notamment dans le cadre de la programmation annuelle du Contrat de ville (chantiers jeunes, parcours emploi et formation, etc.). Ces actions sont menées en lien avec les centres socio-culturels et avec l'appui des équipes de médiateurs sociaux et éducateurs de la Politique de la ville et Famille et parentalité.

La Ville développe par ailleurs une politique de sécurité et de prévention qui vise à garantir aux habitants une ambiance apaisée sur leurs lieux de vie : Raids VTT, actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté. Par ailleurs, mené de concert avec le Service Politique de la ville et les délégués du Préfet, le dispositif « Nouvel An » vise à prévenir d'éventuels débordements sur l'espace public. La Ville soutient également un Observatoire des Violences Intrafamiliales et Faites aux Femmes (OVIFF).

Afin de lutter contre les inégalités de santé et d'améliorer le bien-être individuel et collectif, la Ville continue son déploiement du dispositif Mulhouse Sport Santé. Des projets de remobilisation des habitants au sport se poursuivent depuis 2020 avec notamment les actions « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes à l'école », « booste ta forme », « diagnoform ». Elles connaissent un fort succès : poursuite de l'offre de séjours découverte (nature et/ou sportif), à destination des jeunes (vacances et colos apprenantes).

Enfin, le Projet de renouvellement urbain s'élève à 256 M€. Des études urbaines sont en cours de réalisation pour un démarrage des travaux en 2022. Les Conseils citoyens représentent une instance de suivi de cet ambitieux projet de transformation urbaine.

Le quartier Briand poursuit son projet soutenu par l'ANRU+ « Innover dans les quartiers » par la mise en place d'un consortium de réalisation permettant une animation territoriale (Ville de Mulhouse, Tubà, Alsace Active, La Petite Manchester). En matière d'accompagnement des activités économiques locales et d'insertion, les 2 acteurs Tubà et Alsace Active ont commencé à proposer des outils de structuration des projets inclusifs sur le quartier ; la Petite Manchester lauréate de l'appel à projets « Manufacture de Proximité » a démarré son activité de production. Les « Saisons Briand », temps forts à vocation itérative en lien avec le projet d'apaisement de l'avenue (septembre 2021) se poursuivent. ■



# 08

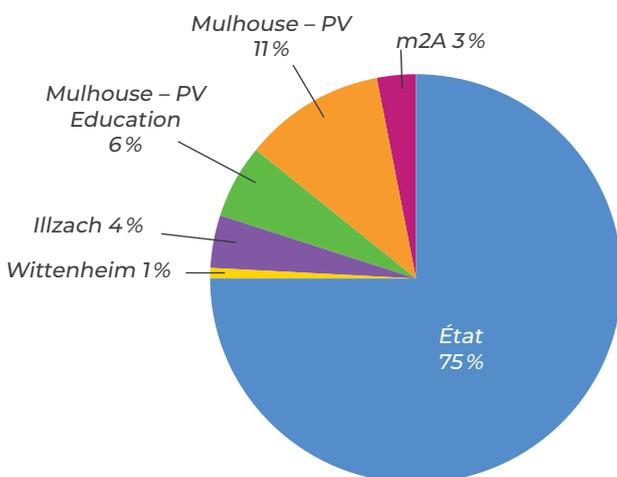
## Synthèse globale

282 actions ont été menées en 2021 au profit des habitants et habitantes des quartiers prioritaires de la Politique de la ville (tous dispositifs confondus) portées par 83 porteurs différents.

3 818 896 € ont été mobilisés. Au-delà des crédits habituels, des moyens complémentaires ont été utilisés :

- Pour faire face à la crise qui continue à impacter la vie des habitants en quartiers prioritaires :
  - « Quartier Été »  
27 actions / 281 300 € (État)  
et 1 560 € (Ville) ;
  - « Quartier Solidaire Jeune »  
15 actions / 83 300 € (État).
- Suite à de nouvelles contractualisations : « Cité éducative »  
42 actions / 442 965 € (État)  
et 195 577 € (Ville) ;
- « Cité de l'emploi »  
1 action / 100 000 € (État).

| Part des financements



| Territoires / Financeurs | Nb. d'actions | Total des moyens financiers | Dont État          | Dont m2A        | Dont Ville de Mulhouse - PV | Dont Ville de Mulhouse - PV Education | Dont Illzach     | Dont Wittenheim |
|--------------------------|---------------|-----------------------------|--------------------|-----------------|-----------------------------|---------------------------------------|------------------|-----------------|
| <b>Illzach</b>           | 28            | 285 830 €                   | 126 800 €          |                 |                             |                                       | 159 030 €        |                 |
| <b>m2A</b>               | 18            | 312 800 €                   | 213 700 €          | 99 100 €        |                             |                                       |                  |                 |
| <b>Mulhouse</b>          | 222           | 3 096 017 €                 | 2 440 975 €        |                 | 414 400 €                   | 240 642 €                             |                  |                 |
| <b>Wittenheim</b>        | 14            | 124 249 €                   | 66 490 €           |                 |                             |                                       |                  | 57 759 €        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>282</b>    | <b>3 818 896 €</b>          | <b>2 847 965 €</b> | <b>99 100 €</b> | <b>414 400 €</b>            | <b>240 642 €</b>                      | <b>159 030 €</b> | <b>57 759 €</b> |

Parmi l'ensemble des crédits mobilisés, 75% des sommes relèvent des crédits spécifiques de l'État, 3% de m2A, 17% de la Ville de Mulhouse, 4% d'Illzach et 1% de Wittenheim.

Les centres socio-culturels, acteurs majeurs de la mise en œuvre des actions dans le cadre du contrat de ville ont mené 112 actions (40% de l'ensemble des actions et

32% des financements). Les collectivités (Ville de Mulhouse, Ville de Wittenheim et m2A) portent quant à elles 22 actions (8% des actions et 16% des sommes mobilisées).

Parmi les principaux porteurs d'action on peut citer, le CIDFF et Le Moulin Nature qui ont chacun déployé 12 actions au cours de l'année 2021.

| Par domaine                               | Nb. d'actions | %          | Montant            | %          | Collectivités    | État               |
|---|---------------|------------|--------------------|------------|------------------|--------------------|
| <b>Culture</b>                            | 15            | 5,3        | 73 385 €           | 1,9        | 13 525 €         | 59 860 €           |
| <b>Développement Durable</b>              | 1             | 0,4        | 5 000 €            | 0,1        | 5 000 €          | 0 €                |
| <b>Éducation</b>                          | 87            | 30,9       | 1 557 877 €        | 40,8       | 339 912 €        | 1 217 965 €        |
| <b>Emploi et développement économique</b> | 30            | 10,6       | 544 499 €          | 14,3       | 115 499 €        | 429 000 €          |
| <b>Ingénierie</b>                         | 4             | 1,4        | 45 790 €           | 1,2        | 26 390 €         | 19 400 €           |
| <b>Jeunesse</b>                           | 35            | 12,4       | 654 395 €          | 17,1       | 167 045 €        | 487 350 €          |
| <b>Lien social</b>                        | 86            | 30,5       | 730 950 €          | 19,1       | 251 060 €        | 479 890 €          |
| <b>Renouvellement urbain</b>              | 1             | 0,4        | 30 000 €           | 0,8        | 15 000 €         | 15 000 €           |
| <b>Santé</b>                              | 23            | 8,2        | 177 000 €          | 4,6        | 37 500 €         | 139 500 €          |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                      | <b>282</b>    | <b>100</b> | <b>3 818 896 €</b> | <b>100</b> | <b>970 931 €</b> | <b>2 847 965 €</b> |

La majorité des actions relève soit du champ de l'éducation (30,9%), soit vise à renforcer le lien social (30,5%), puis des actions en faveur de la jeunesse (12,4%) et dans le domaine de l'emploi et du développement économique (10,6%).

L'approche par volume financier souligne l'importance des actions dans le domaine de l'éducation (40,8%) et du lien social (19,1%). ■







MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION



Document réalisé avec les contributions  
des Villes d'Illzach, Mulhouse et Wittenheim,  
de la Sous-préfecture de Mulhouse et de l'AURM

Coordination ORIV - Centre de ressources Politique de la ville

Mise en page Direction de la Communication m2A